

[Texte]

the organization, we were then working to a January 1, 1984 deadline.

That has now moved forward. During the course of the summer and the fall the date move into 1984, and at a point in time we were examining very carefully the possibility of April 1, 1984, the beginning of the new fiscal year. It looks as though that is not a date that can yet be met.

Having said that, from the point of view of accommodation planning, the sense of priority and urgency that we attached to this issue has not left us at all, and we continue to have the same sense of priority and urgency today as we did a year ago, and certainly in May and June and July of 1983.

The Chairman: Thank you.

There is a suggestion in the submission of Mr. Dye in his opening statement—it is more than a suggestion, and it may be because it was between Cabinet Ministers—but a suggestion that the specifics of what you wanted and required were not communicated to DPW in writing. Is that correct?

Mr. Finn: No, sir, it is not. There was a communication from Mr. MacIver, to whom I have referred, in May of 1983 to one of the officials in the Department of Public Works indicating a specific requirement which was then in an estimate form. I think the exact figure was 28,750 square metres of space for a headquarters facility.

The Chairman: In the response of Public Works Canada dated January 11 there is a reference on page 2 to the fact that intensive negotiations began with Campeau Corporation on April 15, 1983, as Centennial Towers was the only completed building capable of housing and providing special security space for CSIS headquarters in one location.

Mr. Finn: Yes.

The Chairman: That is a month before you put anything in writing?

Mr. Finn: Yes, sir, approximately a month.

The Chairman: There is a reference on page 2 of the Auditor General's response of May 5, 1983. There is a comment that the Solicitor General's department was merely expressing an interest in the building and that it had questions about its suitability for the security agency. Is that correct?

Mr. Finn: Yes, substantially. The difficulty that arose during the course of the early part of the spring and into May and indeed later on was that, while we had indicated in an estimate form, if I may put it that way, to the Department of Public Works and indeed to Treasury Board officials that we had certain space requirements, we had not at that point expressed a particular interest in a single building location in the National Capital Region. In fact, during the course of the winter of 1983, we had expressed a substantial and continuing interest in property on Kilborn Avenue known as >>the old seminary", as we came to refer to it, which was owned by the Archdiocese of Ottawa, and we were in the process with the Department of Public Works of undertaking discussions with

[Traduction]

du service, nous travaillions alors en fonction de la date limite du 1^{er} janvier 1984.

Cette date a maintenant été reportée. Au cours de l'été et de l'automne, la date fut reportée à 1984 et, à un moment donné, nous envisageions très sérieusement le 1^{er} avril 1984, c'est-à-dire le début de la nouvelle année financière, comme étant une possibilité. Toutefois, il semble qu'il ne soit pas possible de respecter cet échéancier.

Ceci dit, du point de vue de la planification de l'installation matérielle, nous avons toujours les mêmes sentiments de priorité et d'urgence qu'il y a un an et que nous avons certainement en mai, juin et juillet 1983.

Le président: Merci.

Dans cette déclaration liminaire, M. Dye laissait entendre... c'était plus fort que cela et c'est peut-être parce que cela s'est passé entre un ministre du Cabinet... que le ministère des Travaux publics n'avait pas été saisi du détail de ce que vouliez. Est-ce exact?

M. Finn: Non, monsieur. En mai 1983, il y eut une lettre de M. MacIver, dont j'ai fait état, adressée à l'un des fonctionnaires du ministère des Travaux publics et indiquant un besoin spécifique présenté alors sous forme estimative. Je pense que la superficie exacte pour l'administration centrale était de 28,750 mètres carrés.

Le président: La réponse des Travaux publics en date du 11 janvier indique, à la page 2 que des négociations intensives ont été engagées le 15 avril 1983 avec la Corporation Campeau étant donné que l'immeuble du Centenaire était le seul immeuble fini capable de loger en un seul endroit l'administration centrale du SCRS et de lui assurer l'espace spécial de sécurité.

M. Finn: En effet.

Le président: C'était un mois avant que vous ne mettiez quoi que ce soit par écrit.

M. Finn: En effet, monsieur, environ un mois.

Le président: Il en est question à la page 2 de la réponse du Vérificateur général en date du 5 mai 1983. On y lit que le ministère du Solliciteur général n'a fait qu'exprimer un intérêt dans l'immeuble et qu'il avait des doutes quant à la question de savoir s'il convenait au service de sécurité. N'est-ce pas?

M. Finn: Oui, essentiellement. Le problème qui survint au début du printemps et qui s'est prolongé jusqu'en mai, et en fait plus tard, c'est que nous avons certes informé le ministère des Travaux publics et en fait le Conseil du trésor, sous forme estimative si je puis dire, que nous avons certains besoins d'espace, mais à ce moment-là nous n'avons pas manifesté aucun intérêt particulier pour quelque immeuble que ce soit dans la région de la capitale nationale. En fait, au cours de l'hiver 1983, nous avons manifesté un grand intérêt pour une propriété de l'avenue Kilborn connue comme étant «le Vieux séminaire», comme nous l'appelions, propriété de l'Archidiocèse d'Ottawa. Le ministère des Travaux publics et nous-mêmes avons engagé des discussions avec l'Archidiocèse en vue de l'achat possible de ce site.